CLS BORDEAUX MÉTROPOLE

Ambès

INDICATEURS DE SANTÉ

Le contrat local de santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence régionale de santé (ARS) et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.
Dans le cadre du CLS de Bordeaux Métropole, l'Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine (ORS-NA) a élaboré des fiches communales d'indicateurs de santé. Ainsi, une fiche pour chacune des 28 communes de la Métropole a été éditée rassemblant les principaux indicateurs liés à la santé et ses déterminants.

3 070 habitants

0,4 % de la population de Bordeaux Métropole

Indice de défaveur sociale (FDep) 2015 à l'échelle des IRIS sur le territoire de Bordeaux Métropole

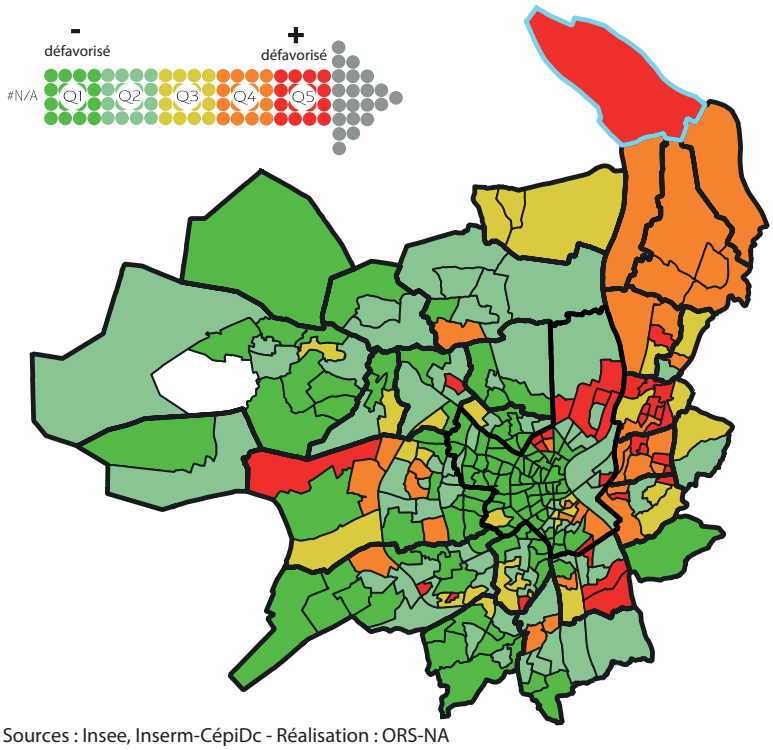

Sources : Insee, Inserm-CépiDc - Réalisation : ORS-NA

INDICATEUR DE DÉFAVEUR SOCIALE

Q5

Élaboré par l'Inserm, l'indice de défaveur sociale (FDep) est un indicateur composite qui permet de caractériser la situation socio-économique des familles pour rendre compte des disparités territoriales. Calculé pour l'ensemble des communes de France, il permet ainsi de définir des quintiles de population en fonction du niveau de désavantage social. Les 20 % de la population habitant dans les communes les moins défavorisées de France font partie du premier quintile (Q1), les 20 % de la population habitant dans les communes les plus défavorisées font partie du dernier quintile (Q5). Cet indice est également disponible au niveau infra-communal à l'échelle des IRIS (Ilôts Regroupés pour l'Information Statistique).
La valeur présentée ci-dessus indique le quintile auquel appartient la commune selon les données de 2015 concernant l'indice de défaveur sociale et la carte ci-contre présente les indices au niveau des IRIS pour les communes de Bordeaux Métropole.

Observatoire Régional de la Santé NOUVELLE AQUITAINE

POPULATION

Avant toute action sur un territoire, il est important de prendre en compte la population qui y réside, que ce soit en termes d'effectifs, d'évolution mais également de structure par âge. La composition des foyers est également un déterminant important qui peut influencer la qualité de vie et l'état de santé des populations. L'analyse de ces facteurs démographiques est nécessaire pour développer des actions de santé qui répondent aux besoins des territoires.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
1. Nombre d'habitants	2018	3 070					2008	2 941	=
2. Évolution anuelle moyenne	2013-18	-28	-0,88	●	0,35*	1,3	2008-13	1,8	--
3. Évolution annuelle moyenne due au solde migratoire	2013-18	-40	-1,28	●	0,07	0,9	2008-13	1,40	--
4. 0-5 ans[1]	2018	221	7,2	●	6,8	6,4	2008	8,5	--
5. 6-17 ans[1]	2018	489	15,9	●	14,8	13,1	2008	18,6	-
6. 18-24 ans[1]	2018	274	8,9	●	8,0	13,0	2008	7,5	++
7. 25-64 ans[1]	2018	1 566	51,0	●	50,4	51,0	2008	50,9	=
8. 65 ans et plus[1]	2018	520	16,9	●	20,0	16,5	2008	14,4	++
9. Nombre de ménages	2018	1 278					2008	1 060	++
10. Ménages - couple sans enfant[2]	2018	334	26,1	●	26,3	21,6	2008	26,3	=
11. Ménages - couple avec enfant(s) de moins de 25 ans[2]	2018	396	31,0	●	25,3	20,9	2008	40,8	--
12. Ménages - personne seule[2]	2018	399	31,2	●	36,9	44,6	2008	20,2	++
13. Familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans[3]	2018	95	20,7	●	25,2	29,5	2008	21,1	=

* France entière

1 - % de la population totale / 2 - pour 100 ménages / 3 - pour 100 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans

● TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (- 20 % ET EN-DEÇÀ) / ● INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 20 % ET - 10 %) / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 10 % ET + 10 %) OU DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE / ● SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE + 10 % ET + 20 %) / ● TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (+ 20 % ET AU-DELÀ).

ÉTAT DE SANTÉ

L'état de santé de la population du territoire est présenté principalement en fonction d'indicateurs relatifs à la mortalité et aux maladies chroniques, à travers le dispositif des affections de longue durée (ALD). Les taux standardisés permettent de comparer, à structure par âge égale, la situation de la commune à celle observée sur l'ensemble de la France hexagonale. Pour les affections de longue durée, sont présentées les prévalences (nombre de personnes concernées par une ALD pour une année) et les incidences (nombre de personnes nouvellement admises dans le système des ALD).

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
14. Bénéficiaires pris en charge en ALD[1]	2019	668	2102,3	●	1 829,5	1866,0	2015	1778,3	++
15. Bénéficiaires admis en ALD[2]	2016-19	90	323,5	●	266,7	265,0	2006-09	251,4	++
16. Décès[3]	2012-16	28	997,3	●	863,4	780,2	2002-06	1239,8	=
17. Décès prématurés (avant 65 ans)[3]	2012-16	8	307,3	●	193,5	176,7	2002-06	248,3	=
18. Décès évitables par action de prévention[3]	2012-16	4	167,0	●	127,2	109,6	2002-06	161,1	=
19. Décès évitables par traitement[3]	2012-16	3	99,0	●	57,6	51,2	2002-06	ss	
20. Décès par accident de la vie courante[3]	2012-16	ss	ss		34,0	29,2	2002-06	ss	
-----PRINCIPALES PATHOLOGIES									
21. Bénéficiaires pris en charge pour un cancer[2]	2020	131	471,4	●	392,5	449,5	2012	422,5	=
22. Bénéficiaires admis en ALD pour un cancer[2]	2016-19	20	73,3	●	58,4	59,2	2006-09	60,2	=
23. Décès par cancer[3]	2012-16	8	294,4	●	240,8	225,7	2002-06	309,0	=
24. Bénéficiaires pris en charge pour une maladie cardio-vasculaire[2]	2020	210	760,0	●	617,5	596,4	2012	489,0	++
25. Bénéficiaires admis en ALD pour une maladie cardio-vasculaire[2]	2016-19	27	99,9	●	80,4	75,2	2006-09	53,7	++
26. Décès par maladie cardio-vasculaire[3]	2012-16	7	242,1	●	213,7	180,0	2002-06	439,3	--
27. Bénéficiaires pris en charge pour une maladie respiratoire[2]	2020	24	86,3	●	59,5	65,2	2012	61,2	=
28. Bénéficiaires admis en ALD pour une maladie respiratoire[2]	2016-19	3	9,2	●	6,4	7,0	2006-09	ss	
29. Décès par maladie respiratoire[3]	2012-16	3	122,7	●	58,8	51,5	2002-06	ss	
30. Bénéficiaires pris en charge pour un diabète[2]	2020	163	583,9	●	471,5	408,9	2012	456,7	++
31. Bénéficiaires admis en ALD pour un diabète[2]	2016-19	14	49,5	●	41,0	34,9	2006-09	37,9	=
32. Bénéficiaires pris en charge en ALD pour une BPCO*[2]	2020	12	43,6	●	17,6	22,5	2012	ss	
33. Bénéficiaires pris en charge en ALD pour asthme[2]	2020	ss	ss		24,8	27,3	2012	ss	
34. Bénéficiaires d'au moins 3 remboursements d'antiasthmatiques[4] dans l'année	2020	263	72,4	●	48,9	52,4			

* **BPCO** : bronchopneumopathie chronique obstructive

1 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins / 2 - taux standardisés pour 10 000 habitants / 3 - taux standardisés pour 100 000 habitants / 4 - taux standardisés pour 1 000 consommateurs de soins

Note : pour les incidences ALD et les décès, l'effectif correspond au nombre annuel moyen de cas.

OFFRE DE SOINS LIBÉRALE ET RECOURS AUX SOINS

Pouvoir disposer de données actualisées et fiables sur les professionnels de santé est devenu un enjeu important pour les collectivités, notamment pour anticiper certaines démarches qui pourraient permettre de maintenir ou développer une offre (aide à la création de maison de santé, développement de l'attractivité du territoire, recherche de logements ou locaux...). La question de l'accès aux soins est cependant complexe et ne peut se limiter au dénombrement de professionnels sur un territoire, en partie en raison des multiples formes d'exercice qui peuvent exister. C'est dans ce sens que sont présentés les indicateurs liés à l'accessibilité potentielle localisée (APL), la proportion de professionnels en fonction des secteurs de conventionnement (les professionnels en secteur 1 ne pratiquent pas de dépassement d'honoraires) et les taux de recours aux professionnels de santé.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
OFFRE DE SOINS LIBÉRALE									
35. Médecins généralistes[1]	2020	4	130,3	●	87,5	128,7	2010	204,0	--
36. Médecins de 60 ans ou plus[2]	2020	2	50,0	●	32,3	25,4	2010	33,3	++
37. Médecins généralistes en secteur 1[2]	2020	4	100,0	●	93,0	95,2	2018	100,0	=
38. APL aux médecins généralistes (consultations par an par habitant)	2019		1,5	●	3,9*	nd	2017	1,5	=
39. Pédiatres[3]	2020	0	0,0	●	22,7	51,8	2012	0,0	=
40. Chirurgiens-dentistes[1]	2020	2	65,1	●	53,2	76,9	2010	68,0	=
41. Gynécologues[4]	2020	0	0,0	●	16,4	38,2	2012	0,0	=
42. Gynécologues en secteur 1[2]	2020	NC	NC		30,2	28,0	2018	NC	
43. Sages-femmes[5]	2020	0	0,0	●	48,6	46,2	2012	0,0	=
44. APL aux sages-femmes (nombre d'ETP pour 100 000 femmes)	2019		9,9	●	18,0*	nd	2017	8,2	++
45. Infirmiers[1]	2020	9	293,2	●	148,4	194,6	2010	204,0	++
46. APL aux infirmiers (nombre d'ETP pour 100 000 habitants)	2019		71,9	●	152,0*	nd	2017	74,6	=
47. Masseurs-kinésithérapeutes[1]	2020	0	0,0	●	109,2	171,4	2010	0,0	=
48. APL aux masseurs-kinésithérapeutes (nombre d'ETP pour 100 000 habitants)	2019		31,0	●	105,0*	nd	2017	26,9	++
49. Orthophonistes[1]	2020	0	0,0	●	31,2	48,8	2015	0,0	=
RECOURS AUX SOINS									
50. Bénéficiaires de 16 ans ou plus du RG** sans médecin traitant déclaré[6]	2020	365	11,7	●	10,3*	10,7	2018	7,2	++
51. Bénéficiaires de 16 ans ou plus du RG** sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois[6]	2020	220	7,0	●	9,4*	8,6	2018	2,7	++
52. Bénéficiaires de 16 ans ou plus du RG** n'ayant pas eu d'acte de généraliste sur les 24 derniers mois[6]	2020	585	18,7	●	20,1*	19,2	2018	6,1	++
53. Bénéficiaires de 16 ans ou plus du RG** n'ayant pas eu d'acte réalisé par un dentiste sur les 24 derniers mois[6]	2020	1 545	49,4	●	47,5*	43,7	2018	36,0	++

● TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (- 20 % ET EN-DEÇÀ) / ● INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 20 % ET - 10 %) / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 10 % ET + 10 %) OU DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE / ● SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE + 10 % ET + 20 %) / ● TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (+ 20 % ET AU-DELÀ).

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
54. Bénéficiaires femmes de 20 à 64 ans du RG n'ayant pas eu d'acte réalisé par un gynécologue sur les 24 derniers mois[6]	2020	402	35,6	●	46,5*	35,2	2018	29,8	++
55. Femmes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du sein[7]	2020-21	229	52,4	●	61,5	64,4			
56. Personnes de 50 à 74 ans ayant participé au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum[7]	2020-21	183	25,2	●	30,8	30,5			

* France entière / **RG : régime général
1 - pour 100 000 habitants / 2 - pour 100 professionnels de santé / 3 - pour 100 000 enfants de moins de 15 ans / 4 - pour 100 000 femmes de plus de 15 ans / 5 - pour 100 000 femmes de 15 à 49 ans / 6 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 7 - pour 100 personnes invitées au dépistage organisé

SANTÉ MENTALE

La santé mentale est une composante essentielle de la santé et représente bien plus que l'absence de troubles ou de handicaps mentaux. Selon l'OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté ». La question du bien-être des habitants est une question centrale pour tous les élus et les équipes municipales sont confrontées quotidiennement aux besoins en santé mentale de leur population. Ces quelques données permettent d'objectiver le nombre de personnes *a minima* concernées par une problématique de santé mentale.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
57. Psychiatres libéraux[1]	2020	0	0,0	●	10,4	33,0	2012	0,0	=
58. Personnes ayant consulté un psychiatre dans l'année[2]	2019	72	2,1	●	2,5	4,1			
59. Bénéficiaires pris en charge en ALD pour affections psychiatriques de longue durée[3]	2020	92	319,2	●	252,9	397,2	2012	226,8	++
60. Bénéficiaires admis en ALD pour affections psychiatriques de longue durée[3]	2016-19	9	31,5	●	25,2	33,8	2006-09	20,2	=
61. Personnes prises en charge pour une maladie psychiatrique[4]	2019	140	43,0	●	36,7	46,7			
62. Personnes prises en charge pour troubles psychotiques[4]	2019	27	8,4	●	7,0	8,5			
63. Personnes prises en charge pour troubles névrotiques et de l'humeur[4]	2019	65	19,9	●	20,5	26,7			
64. Personnes prises en charge pour déficience mentale[4]	2019	ss	ss		2,0	1,8			
65. Personnes prises en charge pour troubles addictifs[4]	2019	25	7,7	●	6,5	7,9			
66. Personnes prises en charge pour autres troubles psychiatriques[4]	2019	39	12,0	●	6,2	8,9			
67. Personnes traitées par psychotropes[4]	2019	322	100,2	●	106,1	114,6			
68. Hospitalisations pour tentative de suicide[5]	2020	ss	ss		10,9	15,6			

1 - pour 100 000 habitants / 2 - taux standardisés pour 100 consommateurs de soins / 3 - taux standardisés pour 10 000 habitants / 4 - taux standardisés pour 1 000 consommateurs de soins / 5 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins de 10 ans ou plus

DÉTERMINANTS DE SANTÉ

Les déterminants de la santé désignent tous les facteurs qui influencent l'état de santé de la population, sans nécessairement être des causes directes de problèmes particuliers ou de maladies. Les déterminants de la santé sont associés à quatre champs : les caractéristiques individuelles, les milieux de vie, les systèmes administrés par l'État et ses partenaires (système éducatif, système de santé, aménagement du territoire...) et le contexte global (politique, économique, social...). Compte tenu du caractère multidimensionnel de la santé des individus, il est important pour améliorer l'état de santé d'une population de collaborer avec des partenaires d'autres secteurs d'activités (éducation, emploi, alimentation, logement, transport, environnement, etc.) pour être en mesure d'agir sur celle-ci.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
---Revenus									
69. Médiane du revenu disponible par UC** *(en euros)*	2018	19 020		🟠	21 730	22760	2012	18 048	+
70. 1er décile du revenu disponible par UC** *(en euros)*	2018	11 350		⚫	11 500	11620	2012	11 088	=
71. Ménages fiscaux imposés[1]	2018		39,0	🔴	51,7	56,3	2012	57,0	--
72. Taux de pauvreté (seuil à 60 % du revenu médian)	2018		17,0	🟠	14,6	14,0	2012	12,0	++
73. Personnes bénéficiaires du RSA**[2]	2020	223	11,4	🔴	9,0	8,9	2017	13,2	-
74. Allocataires de l'AAH**[3]	2020	64	3,6	🟠	3,1	3,2	2012	4,1	-
75. Bénéficiaires du RG** bénéficiant de la complémentaire santé solidaire (CSS) non participative[4]	2020	353	9,1	⚫	nd	8,8	2018	9,2	=
76. Allocataires d'une allocation logement (APL**, ALS** et ALF**)[1]	2020	353	27,6	🔴	21,1	31,7	2012	24,9	+
77. Allocataires de l'ASF**[5]	2020	50	10,9	🔴	8,1	8,8	2011	7,9	++
78. Chômeurs de 15 à 64 ans (et taux de chômage)	2018	283	19,1	🔴	13,0	13,4	2008	13,7	++
79. Actifs de 25-64 ans en emploi précaire[6]	2018	208	21,0	⚫	23,4	22,5	2008	21,5	=
80. Actifs de 15 ans ou plus « ouvriers »[7]	2018	459	36,7	🔴	20,0	13,9	2008	40,1	-
81. Actifs de 15 ans ou plus « cadres ou professions intellectuelles supérieures »[7]	2018	106	8,4	🔴	18,5	25,3	2008	4,9	++
82. Actifs de 15 ans ou plus « artisans, commerçants et chefs d'entreprise »[7]	2018	67	5,4	🟠	6,7	6,5	2008	5,9	-
---Mobilités / déplacements									
83. Ménages disposant d'une voiture[1]	2018	717	56,1	🟢	46,6	50,7	2008	44,7	++
84. Ménages disposant de 2 voitures ou plus[1]	2018	471	36,8	⚫	34,7	26,4	2008	42,0	-
85. Actifs se déplaçant principalement en voiture pour aller travailler[7]	2018	999	82,7	🟠	70,2	61,9	2008	79,1	=
86. Actifs se déplaçant principalement en transports en commun pour aller travailler[7]	2018	89	8,7	🔴	15,4	19,1	2008	7,7	+

🔴 TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (- 20 % ET EN-DEÇÀ) / 🟠 INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 20 % ET - 10 %) / ⚫ AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 10 % ET + 10 %) OU DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE / 🟢 SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE + 10 % ET + 20 %) / 🟢 TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (+ 20 % ET AU-DELÀ).

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
---Mobilités / déplacements *(suite)*									
87. Actifs occupés résidant à 30 minutes ou plus de leur lieu de travail[8]	2018		35,4	●	26,6*	9,5			
88. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune[8]	2018	278	22,3	●	33,8	37,7			
89. Actifs en emploi vivant et travaillant au sein de la même commune et se déplaçant en voiture[9]	2018	184	66,1	●	50,8	42,5			
90. Ménages en précarité énergétique mobilité quotidienne en voiture[1]	2018	246	19,8	●	13,8	13,6			
91. Accidents corporels de la circulation (nombre annuel moyen)	2019-20	1					2012-13	3	--
---Environnement									
92. Surface artificialisée (et part dans la superficie totale)	2020	483	19,5	●	nd	51,0	2015	19,4	=
93. Surface des espaces naturels, agricoles et forestiers (et part dans la superficie totale)	2020	1 990	80,5	●	nd	49,0	2015	80,6	=
94. Sites et sols pollués (et densité pour 100 km²)	2018	8	27,7	●	nd	18,0	2016	24,3	+
95. Industries classées ICPE**	2018	13					2016	14	-
96. Établissements industriels classés IED**	2018	3					2016	4	--
97. Population résidant potentiellement dans une zone fragilisée liée aux principaux polluants atmosphériques (carte stratégique Air - classes 2, 3 ou 4)[10]	2022	0	0,0	●	nd	7,5			
98. Population potentiellement exposée au bruit routier (⩾ 55dBA Lden)[10]	2018	1 745	64,6	●	nd	75,2			
---Habitat									
99. Nombre de logements[11]	2018	1 422					2008	1 117	++
100. Logements vacants[11]	2018	137	9,6	●	8,1	5,4	2008	3,8	++
101. Résidences principales[11]	2018	1 278	89,9	●	82,1	91,5	2008	94,9	-
102. Résidences principales occupées par des propriétaires[12]	2018	706	55,2	●	57,6	42,7	2008	65,7	--
103. Ménages ayant emménagé depuis moins de 2 ans[1]	2018	170	13,3	●	12,9	18,1	2008	7,8	++
104. Logements sociaux[12]	2019	324	25,4	●	17,0	20,5	2014	27,1	-
105. Locataires HLM dans les résidences principales[12]	2018	332	26,0	●	14,7	18,3	2007	20,3	++
106. Ménages en précarité énergétique logement[1]	2018	214	17,3	●	14,0	9,2			
107. Résidences principales suroccupées (hors studio de 1 personne)[12]	2018		3,0	●	4,2*	3,6			

* France entière / ** **UC** : unité de consommation - **RSA** : revenu de solidarité active - **AAH** : allocation pour adulte handicapé - **RG** : régime général - **APL** : aide personnalisée au logement - **ALS** : allocation de logement sociale - **ALF** : allocation de logement familiale - **ASF** : allocation de soutien familial - **ICPE** : installation classée protection de l'environnement - **IED** : directive relative aux émissions industrielles

1 - pour 100 ménages / 2 - pour 100 habitants de 15 à 64 ans / 3 - pour 100 personnes de 20 à 64 ans / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général / 5 - pour 100 familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 25 ans / 6 - pour 100 salariés âgés de 25-64 ans / 7 - pour 100 actifs / 8 - pour 100 actifs occupés / 9 - pour 100 actifs en emploi vivant et travaillant sur la même commune / 10 - pour 100 habitants / 11 - pour 100 logements / 12 - pour 100 résidences principales

LES JEUNES

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tel, les comportements qui s'installent à cette période, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. Les choix liés à leur vie professionnelle, l'entrée dans la vie active, les problématiques liées aux ressources financières, sont autant d'éléments qui peuvent être complexes à gérer pour les jeunes adultes et qui sont parfois pour eux prioritaires aux enjeux de santé et de promotion de la santé.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
108. Places d'accueil de jeunes enfants (tout type)[1]	2018	68	67,3	●	59,3	74,8	2016	63,1	+
109. Places en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE)[1]	2018	19	18,8	●	20,1	31,2	2016	16,7	+
110. Jeunes percevant l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)[2]	2020	27	3,3	●	2,2	2,3	2012	1,7	++
111. Jeunes de 6-16 ans non scolarisés[3]	2018	8	1,8	●	2,3	2,5	2008	1,0	++
112. Jeunes de 15-24 ans non insérés[4]	2018		25,3	●	16,3*	13,2	2008	17,4	++
113. Jeunes de 15-24 ans vivant seuls[4]	2018	38	9,9	●	13,0	29,5	2008	ss	
114. Chômeurs de 15-24 ans (et taux de chômage)	2018	78	35,2	●	26,5	25,7	2008	26,9	++
115. Actifs de 15-24 ans en emploi précaire[5]	2018	87	55,4	●	63,9	66,8	2008	66,7	--
116. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire avec peu ou pas de diplôme[6]	2018	97	25,3	●	12,4	10,2	2008	27,8	-
117. Jeunes adultes de 25-34 ans sortis du système scolaire diplômés du supérieur (bac + 2 ou plus)[6]	2018	76	19,8	●	46,5	58,3	2008	17,2	++
118. Taux de pauvreté des moins de 30 ans	2018		ss		22,2	24,3	2012	21,0	
119. Jeunes de 16-24 ans du RG** bénéficiant de la complémentaire santé solidaire non participative[7]	2020	48	9,5	●	11,4*	nd	2018	9,1	=
120. Licences sportives délivrées à des femmes de 5-19 ans[8]	2018	65	24,4	●	50,6	45,6	2014	21,7	+
121. Licences sportives délivrées à des hommes de 5-19 ans[8]	2018	161	50,1	●	75,6	72,7	2014	63,9	--

* France entière / ** **RG** : régime général

1 - capacité d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans / 2 - pour 100 jeunes de moins de 20 ans / 3 - pour 100 jeunes de 6 à 16 ans / 4 - pour 100 jeunes de 15 à 24 ans / 5 - pour 100 salariés âgés de 15 à 24 ans / 6 - pour 100 jeunes de 25 à 34 ans sortis du système scolaire /7 - pour 100 bénéficiaires du RG de 16 à 24 ans / 8 - pour 100 personnes âgées de 5 à 19 ans

● TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (- 20 % ET EN-DEÇÀ) / ● INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 20 % ET - 10 %) / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 10 % ET + 10 %) OU DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE / ● SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE + 10 % ET + 20 %) / ● TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (+ 20 % ET AU-DELÀ).

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLU-TION
---Santé et recours aux soins									
122. Bénéficiaires de 16-24 ans pris en charge en affection de longue durée[1]	2019	ss	ss		241,2	253,1	2015	286,6	
123. Jeunes de 16-24 ans du RG** sans recours aux soins au cours des 24 derniers mois[2]	2020	39	7,7	●	10,1*	8,0	2018	3,8	++
124. Jeunes de 16-24 ans du RG** n'ayant pas eu de consultation de médecin généraliste au cours des 24 derniers mois[2]	2020	141	27,9	●	27,2*	24,9	2018	9,7	++
125. Jeunes de 16-24 ans du RG** n'ayant pas eu de consultation de dentiste au cours des 24 derniers mois[2]	2020	277	54,9	●	51,0*	50,6	2018	37,4	++
126. Femmes de 20-24 ans du RG** n'ayant pas eu de consultation de gynécologue au cours des 24 derniers mois[3]	2020	43	28,7	●	nd	24,8	2018	29,4	=
127. Bénéficiaires de 15-24 ans pris en charge en ALD** pour affections psychiatriques de longue durée[4]	2020	ss	ss		118,7	150,9	2012	ss	
128. Bénéficiaires de 16-24 ans traités par psychotropes[5]	2019	ss	ss		15,2	17,1			

* France entière / ** **RG** : régime général - **ALD** : affection de longue durée

1 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins âgés de 16 à 24 ans / 2 - pour 100 bénéficiaires du RG âgés de 16 à 24 ans / 3 - pour 100 femmes âgées de 20 à 24 ans / 4 - taux standardisés pour 10 000 habitants âgés de 15 à 24 ans / 5 - taux standardisés pour 1 000 consommateurs de soins âgés de 16 à 24 ans

LES PERSONNES ÂGÉES

Le vieillissement massif de la population dans les prochaines années constitue un enjeu majeur social et de santé publique. Les collectivités locales sont d'autant plus concernées qu'elles mettent en place des politiques de bien vieillir au sein de leur commune avec le développement de services et activités spécifiques (restauration, ateliers, hébergement...). Elles doivent ainsi être en mesure de suivre les caractéristiques de leur population âgée pour adapter leurs services locaux.

	AMBÈS						AMBÈS		
	ANNÉE	EFFECTIF	TAUX	POSITION	TAUX FRANCE HEXAGONALE	TAUX BORDEAUX MÉTROPOLE	ANNÉE	TAUX VALEUR	TAUX ÉVOLUTION
129. Personnes âgées de 75 ans ou plus[1]	2018	270	8,8	●	9,4	8,0	2008	6,3	++
130. Indice de grand vieillissement***	2018		46,7	●	44,6	47,5	2008	32,4	++
131. Personnes âgées de 75 ans ou plus vivant seules à domicile[2]	2018	86	31,9	●	38,4	40,9	2008	39,1	--
132. Séniors de l'interrégime de 55 ans ou plus bénéficiant de la CSS*** non participative[3]	2018	19	2,4	●	2,8*	3,0	2015	ss	
133. Retraités de 60 ans ou plus de l'interrégime exonérés de la CSG***[3]	2020	167	28,5	●	nd	21,6	2015	23,4	++
134. Bénéficiaires de 75 ans ou plus de l'APA*** à domicile (GIR 1 à 4)[2]	2021	59	21,9	●	nd	11,1	2011	21,2	=
---Santé et recours aux soins									
135. Séniors de l'interrégime de 60 ans ou plus sans médecin traitant déclaré[3]	2020	35	4,4	●	2,4 *(NA**)*	nd	2015	4,7	-
136. Séniors de l'interrégime de 60 ans ou plus sans recours aux soins au cours des 12 derniers mois[3]	2020	51	6,4	●	nd	5,0	2015	6,2	=
137. Séniors de 65 ans ou plus du RG*** n'ayant pas eu de consultation de médecin généraliste au cours des 24 derniers mois[4]	2020	53	9,5	●	10,9*	nd	2018	7,2	++
138. Séniors de 65 ans ou plus du RG*** n'ayant pas eu de consultation de dentiste au cours des 24 derniers mois[4]	2020	299	53,6	●	49,5*	43,2	2018	43,0	++
139. Séniors de 65 ans ou plus du RG*** n'ayant pas eu d'acte de vaccination anti grippale sur les 24 derniers mois[4]	2020	147	26,3	●	nd	24,1	2018	44,4	--
140. Bénéficiaires de 65 ans ou plus pris en charge en ALD***[5]	2019	321	5653,6	●	5 202,4	5186,3	2015	4938,5	+
141. Bénéficiaires de 65 ans ou plus admis en ALD*** (nombre annuel moyen)[6]	2016-19	46	947,0	●	786,9	760,2	2006-09	752,0	++
142. Bénéficiaires de 65 ans ou plus pris en charge en ALD*** pour maladie d'Alzheimer[6]	2020	ss	ss		315,3	373,6	2012	397,5	

* France entière / ** **NA** : Nouvelle-Aquitaine / *** **Indice de grand vieillissement** : 80 ans ou plus / 65-79 ans / **CSS** : complémentaire santé solidaire - **CSG** : contribution sociale généralisée - **APA** : allocation personnalisée d'autonomie - **RG** : régime général - **ALD** : affection de longue durée

1 - pourcentage de la population totale / 2 - pour 100 personnes de 75 ans ou plus / 3 - pour 100 assurés de l'interrégimes du même âge / 4 - pour 100 bénéficiaires du régime général de 65 ans ou plus / 5 - taux standardisés pour 10 000 consommateurs de soins de 65 ans ou plus / 6 - taux standardisés pour 10 000 habitants de 65 ans ou plus

● TRÈS INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (- 20 % ET EN-DEÇÀ) / ● INFÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 20 % ET - 10 %) / ● AUTOUR DE LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE - 10 % ET + 10 %) OU DIFFÉRENCE NON SIGNIFICATIVE / ● SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (COMPRIS ENTRE + 10 % ET + 20 %) / ● TRÈS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE (+ 20 % ET AU-DELÀ).

PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Les tableaux permettent d'indiquer les données de la commune concernée par la fiche avec, pour chaque indicateur, l'année de la donnée (la plus récente disponible au moment de l'élaboration des fiches), le nombre et le taux de la commune et la position de la commune par rapport au taux de la France hexagonale (ou de Bordeaux Métropole si la référence nationale n'est pas disponible) (cf méthode ci-dessous). Sont ensuite présentés les taux de la France hexagonale et de Bordeaux Métropole pour l'année considérée. Enfin, les trois dernières colonnes présentent des données plus anciennes de la commune considérée pour voir les évolutions sur chaque indicateur. Il est ainsi précisé l'année de la donnée, le taux observé sur la commune et l'évolution des taux de la commune entre les deux périodes.

Pour les indicateurs de santé, les taux sont standardisés selon l'âge (population de référence : France hexagonale au RP 2014).

L'indice de défaveur sociale (FDep) combine 4 variables issues du recensement de la population et des déclarations fiscales : le revenu fiscal médian par unité de consommation, la part des diplômés de niveau baccalauréat dans la population de 15 ans ou plus non scolarisée, la part des ouvriers dans la population active de 15 à 64 ans, la part des chômeurs dans la population active de 15 à 64 ans.

Position de la commune :

La position de la commune est calculée à partir du taux et est établie en 5 classes pour tous les indicateurs :

- Très inférieure à la moyenne nationale (- 20 % et en-deçà) (rouge)
- Inférieure à la moyenne nationale (compris entre - 20 % et - 10 %) (jaune)
- Autour de la moyenne nationale (compris entre - 10 % et + 10 %) ou différence non significative (gris)
- Supérieure à la moyenne nationale (compris entre + 10 % et + 20 %) (vert clair)
- Très supérieure à la moyenne nationale (+ 20 % et au-delà) (vert foncé)

Cette position est définie de sorte que le taux le plus favorable (ou la situation demandant moins d'accompagnement spécifique) soit en vert (exemple : le taux de bénéficiaires pris en charge en ALD le plus faible sera en vert, de même que la densité de médecins généralistes la plus élevée sera en vert).

Pour les indicateurs d'état de santé (taux standardisés), les territoires avec un taux sans différence significative avec la moyenne nationale sont classés dans la catégorie « Autour de la moyenne nationale ».

Pour des raisons de secret statistique ou de fiabilité, certaines données se rapportant à des effectifs inférieurs à 11 ne sont pas présentées (ss : secret statistique). Les données non disponibles sont notées « nd ».

Evolution du taux :

La dernière colonne des tableaux présente l'évolution du taux de chaque indicateur pour la commune entre les deux périodes présentées dans le tableau. Le taux d'évolution a été calculé à partir des taux et 5 classes ont ensuite été établies :

-- : tendance à la baisse (taux d'évolution inférieur à - 15 %)

- : tendance légèrement à la baisse (taux d'évolution compris entre - 15 % et - 5 %)

= : pas de différence entre les 2 périodes (taux d'évolution compris entre à - 5 % et + 5 %)

+ : tendance légèrement à la hausse (taux d'évolution compris entre à 5 % et 15 %)

++ : tendance à la hausse (taux d'évolution supérieur à 15 %)

Pour les indicateurs de morbidité et de mortalité, un test statistique a été réalisé pour savoir si le taux standardisé sur l'âge de deux périodes différentes a évolué significativement. Les territoires avec un taux sans différence significative sont classés dans la catégorie « pas de différence entre les 2 périodes ».

SOURCES DES DONNÉES PRÉSENTÉES

1-13 : Insee (RP) / **14 :** SNDS (interrégimes) - Carto des pathologies Version G8 / **15 :** Cnamts, CCMSA / **16-20 :** Inserm-CépiDc / **21-22 :** Cnamts, CCMSA / **23 :** Inserm-CépiDc / **24-25 :** Cnamts, CCMSA / **26 :** Inserm-CépiDc / **27-28 :** Cnamts, CCMSA / **29 :** Inserm-CépiDc / **30-33 :** Cnamts, CCMSA / **34 :** SNDS (DCIR, interrégimes) / **35-36 :** Cartosanté / **37 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / **38 :** Drees / **39-41 :** Cartosanté / **42 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / **43 :** Cartosanté / **44 :** Drees / **45 :** Cartosanté / **46 :** Drees / **47 :** Cartosanté / **48 :** Drees / **49 :** Cartosanté / **50-54 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / **55-56 :** CRCDC NA / **57 :** Cartosanté / **58 :** SNDS (DCIRS, interrégimes) / **59-60 :** Cnamts, CCMSA / **61-67 :** SNDS (interrégimes) - Carto des pathologies Version G8 / **68 :** SNDS (PMSI) / **69-72 :** Insee (Filosofi) / **73-74 :** CNAF, CCMSA / **75 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud (Régime général) / **76-77 :** CNAF, CCMSA / **78-89 :** Insee (RP) / **90 :** ONPE / **91 :** Bordeaux Métropole (bilan sécurité routière) / **92 :** Corine Land Cover / **93 :** GIP ATGeRi, GIP Littoral / **94 :** Géorisques / **95-96 :** S3IC-MEEM / **97 :** Atmo NA / **98 :** Bordeaux Métropole (cartes stratégiques du bruit) / **99-103 :** Insee (RP) / **104 :** RPLS / **105 :** Insee (RP) / **106 :** ONPE / **107 :** Insee (RP) / **108-109 :** Caf / **110 :** Cnaf, CCMSA / **111-117 :** Insee (RP) / **118 :** Insee (Filosofi) / **119 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud (Régime général) / **120-121 :** ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports / **122 :** SNDS (interrégimes) - Carto des pathologies Version G8 / **123-126 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud (Régime général) / **127 :** Cnamts, CCMSA / **128 :** SNDS (interrégimes) - Carto des pathologies Version G8 / **129-131 :** Insee (RP) / **132-133 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / **134 :** Département de la Gironde / **135-139 :** Observatoire régional des situations de fragilité Grand Sud / **140 :** SNDS (interrégimes) - Carto des pathologies Version G8 / **141-142 :** Cnamts, CCMSA.

Observatoire régional de la santé de Nouvelle-Aquitaine
58 rue Abbé de l'Épée - 33000 BORDEAUX
Courriel : contact@ors-na.org / Site : www.ors-na.org

Retrouvez les indicateurs territorialisés sur la santé et ses déterminants sur le site de cartographie interactive de l'ORS Nouvelle-Aquitaine : www.ors-na.org/les-donnees-de-sante-cartes/

Ce document a été réalisé à la demande et avec le soutien financier de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine et de Bordeaux Métropole.